

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nouvelle-
Aquitaine et gendarmerie pour la zone
de défense et de sécurité Sud-Ouest

Décision n° 19327 du 8 juin 2021
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest

NOR : INTJ2115890S

Le commandant de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 43000 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032327S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} juillet 2021 :

Grolleau	Stéphane	NIGEND :	160 075
-----------------	----------	----------	---------

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} juillet 2021 :

Jubert	Vincent	NIGEND :	273 859
Fournier	Sylvain	NIGEND :	361 758
Garces	Anthony	NIGEND :	243 914
Fontanet	Anthony	NIGEND :	202 035

Article 3

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 2021 :

Uguen	Florian	NIGEND :	354 390
Moya	Anthony	NIGEND :	339 302
Salles	Clément	NIGEND :	352 980
Scarfo	Aymeric	NIGEND :	324 562

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 juin 2021.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie
de Nouvelle-Aquitaine et la gendarmerie pour
la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest,
A. Pétillot*